02B-212001200-20230417-DCM2023-39-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/04/2023

République Française Département Haute-Corse Commune de FURIANI

Séance du 11 avril 2023

| 25 | L'an deux mil |
|----|---------------------------------------|
| | Et le 11 avril |
| | ont pris part à Délibération 25 |

05/04/2023

L'an deux mil vingt-trois

DCM Nº 2023-39

à 18 heures, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni en présentiel avec publicité des débats, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Pierre Michel SIMONPIETRI, Maire.

Date d'Affichage 12/04/2023

19 Membres présents: MM. SIMONPIETRI Pierre Michel, POZZO DI BORGO Louis, GIAMARCHI Marie Dominique, BIAGGINI Jean, SIMONI-PIACENTINI Céline, FINI René, ALBERTINI Francine, BATTESTI Gilles, PASQUALINI Maurice, SILVESTRI Dominique, BERTOLUCCI Marie Christine, UGOLINI Nuria, VEISON MARCELLI Nathalie, MURATI Carine, LOMBARDO Florence, DARNAUD Laure, CASANOVA Jean-Pierre, NAPPO Michelle, FICO Aurélie.

8 Membres absents excusés (procurations):

MME CROCE-AJACCIO Catherine a donné procuration à M. FINI René

MME MALAFRONTE Christine a donné procuration à MME UGOLINI Nuria

M. FABRIZI Bernard a donné procuration à M. SIMONPIETRI Pierre Michel

M. CAMUZAT Alexandre a donné procuration à MME BERTOLUCCI Marie-Christine

M. GIAFFERI Michael a donné procuration à MME GIAMARCHI Marie-Dominique

M. SIMONI Pierre-Baptiste a donné procuration à M. BATTESTI Gilles

MME PORTA Marine a donné procuration à MME SIMONI PIACENTINI Céline

M. MARTEL Enzo a donné procuration à MME FICO Aurélie

2 Absents: M. MALPELI Stéphane, M. LECA Jean-Louis.

Madame BERTOLUCCI Marie Christine est nommée secrétaire

Objet de la délibération : **BUDGET CINEMA:** Affectation de Résultat de l'exercice 2023

Madame GIAMARCHI Marie Dominique, 2^{ème} Adjointe au Maire, indique aux membres de l'Assemblée délibérante qu'il est nécessaire avant de passer à la présentation et au vote du Budget Prévisionnel 2023 de procéder à l'affectation de résultat de l'exercice 2022.

L'Assemblée délibérante :

STATUANT sur l'affectation de résultat d'exploitation de l'exercice 2022,

CONSTATANT que le Compte Administratif 2022 présente un excédent d'exploitation de 24 041.92 €,

VU l'avis du Conseil d'exploitation du Cinéma U Paradisu.

OUÎ l'exposé de Madame GIAMARCHI Marie Dominique, 2^{ème} Adjointe au Maire et après en avoir délibéré, les membres de l'Assemblée délibérante, à 2 ABSTENTIONS et 25 voix POUR:

Accusé certifié exécutoire

DCM Nº 2023-39

Réception BUDGET CENEZMA U PARADISIU : Affectation de Résultat de l'exercice 2023

DECIDENT

- D'affecter comme suit le résultat :

Le Budget 2023 reprendra en report au compte 002, en section d'exploitation, la somme de 24 041.92 ε

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

